Après le pillage sous-marin : l'enquête débute à Cannes

Le navire, datant du IIe siècle avant J.-C., est en cours de protection à l'aide de 30 tonnes de sable. Une bonne vingtaine d'amphores ont été volées. Celles qui restent ont été mises en sécurité.

ombien de précieux vesti- nienne, deux siècles avant J.C.. ges de notre lointain passé, conservés sous le sable cannois depuis le IIe siècle avant notre ère, ont-ils été dispersés? Et arrachés au patrimoine archéologique national, voire mondial? C'est à la gendarmerie maritime de Marseille, chargée de l'enquête, de répondre à ces interrogations. Et retrouver la trace des plongeurs pilleurs qui ont fait main basse sur une bonne vingtaine d'amphores, historiquement emplies de vin. Antique cargaison d'un navire en provenance de la côte tyrrhé-

Attention

Attention, on n'achète pas une

amphore sans garantie. Le minis-

tère de la Culture met un plomb

autour de l'anse avec un poinçon

et remet un document de certifi-

cation de remise de l'objet. En cas

registre exhaustif - peut vous ren-

À savoir, jusqu'en 1991, les trou-

veurs « inventeurs » d'objets sous

marins avaient droit à un tiers de

c'est pour l'État à 100 % », précise

leur découverte. « Aujourd'hui,

Anne Joncheray, archéologue.

de doute, le DRASSM - qui a un

trafic!

seigner.

Le pillage a été découvert la semaine dernière alors même qu'une vaste opération de fouille archéologique allait débuter sur ce site baptisé Fort Royal 1 découvert en 2017. Trop tard? « L'équipe scientifique a été validée en fin d'année dernière. Auparavant, on avait fait le choix d'autres fouilles », indique Arnaud Schaumasse, directeur du Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) du ministère de la Cul-

Vocation commerciale?

Au vu des trente amphores prêtes à être évacuées, « on est probablement sur un pillage à vocation commerciale. Ce que l'on sait aussi, c'est qu'il est récent, au vu des cassures de ces pièces en terre ».

La priorité a été de récupérer et de mettre en sécurité une trentaine d'amphores sur place et de procéder à un travail de photographie 3D du site situé au nord de l'île Sainte-Marguerite.

L'urgence est aussi d'assurer la protection du reste de ce trésor et d'empêcher d'autres vols. La mission consiste à l'ensevelir sous 30 tonnes de sable avec l'appui de deux plongeurs. L'Alfred-Merlin,



L'«Alfred-Merlin», navire scientifique du DRASSM, effectue des allers-retours entre Nice et le Nord de l'île Sainte-Marguerite pour acheminer trente tonnes de sable. (Photo P. Soubias CCJ-CNRS)

allers-retour à Nice pour charger de gros sacs de sable déversés sur place. Une opération qui se poursuit ce vendredi. Et après? « L'étude du site est à faire. Elle prendra des années, précise Arnaud Schaumasse. On est sur un navire du DRASSM, a effectué des - navire venu de Calabre, rare par sa

taille et son activité. Des pièces de la coque permettront de le dimensionner. C'est une source de documentation précieuse. Il faut que ceux qui considèrent ces épaves comme des supermarchés permettant de revendre des produits sur les réseaux sociaux prennent conscience. Il n'y a pas de fatalité, on mène une veille et on n'est pas défaitiste : le monde de la mer est une petite famille et une découverte non déclarée est vite repérée. » Dont acte.

GAËLLE ARAMA garama@nicematin.fr

Interview express

Anne Joncheray, archéologue, chasseuse d'épaves, directrice du Musée archéologique de Saint-Raphaël

« Piller une épave, c'est comme brûler une bibliothèque »

Anne Joncheray passe sa vie dans les profondeurs. Plongeuse aguerrie et chas- choquant. Comment peutseuse d'épaves depuis on massacrer un pan de trente ans. En quête de tré- l'Histoire ? L'amphore, c'est sors engloutis à faire partager à la surface. C'est elle qui a découvert le site du Fort Royal 1 en 2017. Aujourd'hui, la directrice du Musée archéologique de Saint-Raphaël est en colère.

Quel est votre sentiment après ce pillage?

Je le vis comme un cambriolage. Chaque amphore est un peu mon bébé. Je les dessine, les répertorie, en connais chaque détail, les montre au public. C'est une violation. C'est comme

brûler une bibliothèque. C'est extrêmement le trophée du plongeur à exposer dans son salon!? C'est une histoire d'ego...C'est le côté bestial de l'être humain. Je suis en

Vous aviez découvert ce site en 2017. Comment?

Par hasard, lors d'une plongée. J'y suis retournée pour une opération archéologique de dix jours en 2019. J'ai remonté 22 objets, des amphores et un peu de vaisselle. Mais j'en ai laissé sur place. En 2020,

j'ai redemandé une autorisation de fouille que. je n'ai pas obtenue. En 2021, le DRASSM (Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous marines) a repris l'opération et a constaté déjà des passages sur le site qui n'est qu'à 20 mètres de profondeur. Même des apnéistes peuvent y aller. Pour moi, le pillage s'est étalé sur 2020 et 2021.

À votre avis, combien d'amphores ont été prélevées?

Difficile à dire. Plusieurs dizaines je pense. Ce caboteur du IIe siècle, et

sans doute d'une dizaine de mètres, pouvait contenir entre 250 et 350 amphores remplies de vin de la côte tyrrhénienne, Il est de la même époque celui qui a coulé à Saint-Raphaël et contenait 250 amphores.

Quelle est l'estimation de ces amphores? De 2 à 3000 euros pièce.

Comment retrouver les auteurs des pillages? Je pense qu'on pourra retrouver ces objets facilement. Mais le mal est fait. Car un ramassage n'est pas une fouille. On a perdu des dizaines d'indices qui pouvaient éclairer sur

l'histoire du bateau, les conditions de son naufrage... Les auteurs encourent une forte

amende. Mais leurs

Des précédents de pillages?

En 2015, à Palavas-les-Flots, 18 000 piastres d'argent avaient été dérobées sur l'épave de la

méfaits n'ont pas de prix.

Jeanne-Elisabeth au fond depuis 1755. Son auteur avait écopé de quatre ans de prison dont deux avec sursis, plus d'1M€ à l'État pour les dégâts sur l'épave.

Un message aux pilleurs? Prenez conscience du mal que vous faites à l'Histoire pour des fins personnels! **PROPOS RECUEILIIS**

PAR G. A.

